

QUELLE ARMÉE FRANÇAISE ?

« Il n'est rien de plus honnête que le soldat français,
jusqu'au grade de capitaine. »

Louis-Marie de La Révellière-Lepeaux

5

À une époque où il se perçoit comme membre d'une des « armées » de terre, de mer ou de l'air, l'expression singulière « l'Armée » sonne aux oreilles du militaire français comme délicieusement désuète. Elle lui évoque ces périodes révolues où l'on allait « faire son Armée », autrement dit son service militaire, ou celles, plus lointaines, d'une Armée glorifiée ou vilipendée comme actrice des affaires Boulanger, Dreyfus ou des fiches, des barricades ou du putsch d'Alger.

« Quelle Armée française ? » La question rappelle pourtant aux militaires que le singulier n'est pas mort et qu'il traduit l'unité dans laquelle le pays et ses dirigeants tiennent des militaires plus soucieux, eux, de leur diversité. Ce constat stimulera la première partie de notre réflexion, qui proposera des clefs de compréhension de l'Armée d'aujourd'hui et de sa place dans la Nation. Nous envisagerons ensuite son avenir, compte tenu des trois hypothèses raisonnables sur son emploi futur : faire la guerre, gérer les crises extérieures ou protéger son territoire.

L'ARMÉE FRANÇAISE AUJOURD'HUI

Les armées sont nées de deux réalités distinctes : les Régiments et les Vaisseaux. Apparues à la Renaissance, les premiers se sont peu à peu organisés en une Armée (pas encore « de terre ») et les seconds en une Marine, deux corps qui n'eurent longtemps que peu en commun.

De l'Armée aux armées

Au sein d'un peuple de terriens, les Régiments puis l'Armée furent souvent en pointe de la vie internationale française, par leurs succès, comme sous Louis XIV, le Consulat et l'Empire, ou encore durant la Première Guerre mondiale, mais aussi par leurs échecs, comme à l'issue des Cent Jours ou à Sedan. Le désintérêt du peuple français et de ses gouvernants pour la mer porta plus rarement la Marine en avant, et l'associa plus souvent à des entreprises dépassant la volonté et le génie de notre pays : la Nouvelle France, Aboukir, Trafalgar. Après le succès « interarmées » que fut la conquête de l'Algérie, dont l'Armée tira seule tout le crédit, la Marine sera à l'origine de la deuxième poussée coloniale française, notamment en Extrême-Orient, mais elle s'en dessaisit au profit de troupes coloniales fondues plus tard dans l'Armée de terre.

Ce sont donc deux corps étrangers l'un à l'autre, une Marine sereine mais discrète et une Armée distinguée par les campagnes coloniales mais déchirée par la politique intérieure, qui affronteront la Première Guerre mondiale. Bien que ce carnage terrestre ait consacré la suprématie des puissances maritimes, il identifiera durablement le militaire au poilu. De ce terreau naîtra en 1934 l'Armée de l'air¹, aspect militaire de l'engouement sportif et industriel que connaîtra en France le fait aéronautique et qui subsiste de nos jours. Dans le langage courant, cet ensemble demeurera « l'Armée ».

Trente ans d'hibernation

S'ils puisent de leurs différences d'origine une partie de leurs vertus, aviateurs, marins et soldats tirent leur psychologie sociale des drames qu'ils ont vécus en commun – mais différemment – depuis leur rapprochement sous le même statut de militaires, drames où la gloire cède souvent à la déception : l'humiliation de 1940 pour l'Armée de terre ; la honte de Toulon pour la Marine ; le déchirement entre ceux qui avaient choisi Vichy, Londres ou Alger, que ne cicatrisa pas la victoire des Alliés ; le désastre interarmées d'Indochine ; enfin la crise de conscience de l'Armée de terre en Algérie.

La guerre froide vitrifiera les trois armées dans une situation de dépression nerveuse, aggravée par les répliques militaires de Mai 68

1. Le 2 juillet 1934, à l'issue d'une transition débutée en 1923 par sa constitution en cinquième arme de l'armée de terre et avec la création du ministère de l'Air en 1928.

que furent les comités de soldats des années 1970. L'Armée de l'air puis la Marine tenteront d'en sortir par leur rôle dans la dissuasion et dans la préservation d'une certaine ouverture aux Alliés, l'Armée de terre à travers les opérations postcoloniales initiées par le président Giscard d'Estaing. Mais, globalement, terriens, marins et aviateurs vivront une trentaine d'années virtuelles, construisant une doctrine imaginaire, testée lors d'exercices sans réalisme, justifiant la conception de systèmes d'armes dictés par les industriels plus que par un besoin opérationnel rêvé.

Le retour au réel redistribue les légitimités

La chute du mur de Berlin constituera un retour au réel, par le renouveau d'une gestion militaire des crises vécue de manière très différente par les trois armées. L'Armée de terre² y est mise en valeur par un traitement des conflits centré sur les réalités politiques, économiques et humaines, pour l'essentiel situées à terre. Les terriens y connaissent certes à nouveau les humiliations comme en ex-Yougoslavie ou l'opprobre comme au Rwanda. Mais ils y retrouvent aussi une raison d'être dans la vie internationale du pays, une relation quotidienne avec le politique, les diplomates et les organisations internationales; ils reviennent surtout au contact effectif de la mort donnée et reçue, dans une mesure modérée certes, mais suffisante pour rétablir ces ressorts essentiels de la légitimité du soldat que sont le droit de tuer et le devoir de mourir.

Les marins³ reviennent plus lentement à une réalité qui les a pour le moment seulement rapprochés de la légitimité combattante, devant les Balkans, l'Est-Timor et l'Afghanistan. D'autant que ces conflits privilégient des modes d'action qui peinent à justifier les budgets de renouvellement et d'entretien d'une flotte de combat. Les aviateurs⁴ pouvaient craindre de pareilles difficultés, mais la tradition aéronautique de la France, soutenue par certains puissants industriels, a préservé leurs moyens financiers, tandis que l'Armée de terre a un tel besoin de leur soutien en matière de transport aérien et d'appui feu que la légitimité des opérations terrestres entraîne celle de l'aérien.

2. Aujourd'hui 134 000 militaires, dont 16 000 officiers, 47 000 sous-officiers et 68 000 militaires du rang.

3. Aujourd'hui 44 000 militaires, dont 5 000 officiers, 29 000 officiers mariniers et 9 800 marins du rang.

4. Aujourd'hui 59 000 militaires, dont 6 500 officiers, 36 000 sous-officiers et 16 000 aviateurs du rang.

Ainsi, alors que la notion d'interarmées ne cesse de se développer, non seulement en opérations mais aussi dans la définition et les choix d'équipements, et tandis que le politique y recherche des économies d'échelle, la différenciation entre les trois armées s'obstine, imposée par la singularité de chacun de leurs milieux d'expression.

*Smart weapons against smart soldiers*⁵ ?

De tout temps, à chaque niveau hiérarchique, les trois armées ont recruté des militaires de psychologies différentes, essentiellement parce qu'elles les positionnent différemment au regard de la mort donnée comme de la mort reçue. Cette différenciation des trois armées a été creusée par leur professionnalisation et par la nature des conflits nouveaux.

8 Dans l'Armée de l'air contemporaine, l'aviateur qui combat ou risque directement sa vie est presque systématiquement un officier, revivant ainsi, plus ou moins consciemment, la situation militaire féodale antérieure aux Régiments. Sur un navire de guerre, le marin qui porte le plus haut la légitimité du risque à la mer est l'officier ou l'officier marinier qui opère sous la ligne de flottaison. Dans ces deux armées, officiers ou officiers marins, principaux porteurs de la légitimité, bénéficient d'un statut financier qui assure un recrutement de qualité et garantit la performance.

Au contraire, dans la plupart des opérations à terre, et comme dans les Régiments de la Renaissance, celui qui affronte directement l'adversaire est d'abord le soldat du rang. Les contraintes financières de son recrutement volontaire placent, en France comme ailleurs dans les pays occidentaux, la charge et la légitimité du combat à terre sur des citoyens issus des couches les plus déshéritées de la société, économiquement et culturellement. Dans le même temps, la logique de mobilisation des combattants qu'ils affrontent dans les conflits asymétriques les oppose à des militants de qualité, en outre dynamisés par leur engagement idéaliste. La tentation est grande, comme dans l'US Army, de suremployer les Forces spéciales pour rétablir l'équilibre qualitatif des protagonistes. De son côté, la France tente de compenser cette faiblesse du recrutement professionnel par l'élévation du niveau d'entraînement des unités. En revanche le quotidien des opérations laisse plus perplexe sur l'adaptation de leurs équipements de combat.

5. L'expression est empruntée à *The Economist* du 27 octobre au 2 novembre 2007.

Déguster le potage avec un couteau

Les armées sont en effet aujourd'hui équipées de matériels pour l'essentiel conçus selon les règles doctrinales des années 1970 : les systèmes d'armes font aujourd'hui mieux ce qu'ils faisaient déjà en 1980, mais ils ne font rien d'autre, ou presque.

Ainsi, en ce qui concerne la Marine, on peut juger coûteux de projeter et d'escorter la force et la puissance⁶ avec des armes anti-navires, anti-sous-marines et anti-aériennes qui ne rencontrent aucun adversaire. Coûteux mais efficace, la faible hétérogénéité⁷ de la haute mer laissant s'y vérifier l'adage « qui peut le plus peut le moins », le surarmement n'y nuit pas. Ce n'est qu'à l'approche des côtes et de leurs menaces asymétriques que la plupart des navires de guerre se révèlent vulnérables et inadaptés à leurs cibles, privant les marines d'une prise décisive sur les situations de crise contemporaines.

Bien que son milieu soit encore moins hétérogène, la situation de l'Armée de l'air est plus complexe du fait de son imbrication avec les opérations au sol. Sa flotte de transport, sous-dimensionnée et hors d'âge, est suppléée, dans les conflits actuels, par des moyens civils affrétés, au rendement stratégique élevé mais aux performances tactiques nulles. L'âge même des appareils de transport militaire garantit leur prochain remplacement, sans qu'il soit certain que leur sécurité soit assurée face aux manpads⁸. Comme pour les navires de guerre, ses appareils de combat ne sont certes pas handicapés par leurs capacités air-air inutilisées, mais ils demeurent vulnérables aux menaces asymétriques au sol. Leur manquent surtout les armements air-sol à la précision chirurgicale ainsi que les systèmes de coordination des feux qui leur permettraient d'appuyer effectivement et en temps réel l'Armée de terre dans ses actions d'antiguérilla au milieu des populations.

L'hétérogénéité du milieu terrestre, exploitée par un ennemi courageux, inventif et proactif, a mis les armements de l'Armée de terre, comme ceux de ses homologues occidentales, dans une situation qui

6. Distinction qu'affectionnent les stratèges maritimes. La projection de force consiste à transporter loin des forces destinées à y combattre, en général à terre. La projection de puissance se contente de frapper aux mêmes distances sans mettre de troupes au sol.

7. Les Marins critiquent avec véhémence et raison l'idée que la mer soit un milieu homogène, principalement du fait du dioptrisme mer/air, de la nébulosité aérienne et des caprices de la propagation des ondes en mer. Cette hétérogénéité est cependant sans comparaison avec celle du milieu du combat terrestre.

8. *Man Portable Air Defence Systems*, armes sol-air asymétriques par excellence.

la contraint, selon le mot de T.E. Lawrence, « *to eat the soup with a knife* ». Ses monstres pyromécaniques font, comme les frégates et les avions de chasse, payer la projection et l'entretien de fonctionnalités superflues, tout en se révélant d'une vulnérabilité insupportable à des armes peu coûteuses et largement répandues. Elles ne rendent pour autant pas les services attendus dans les opérations contemporaines, notamment une protection suffisante des combattants, le dosage et la réversibilité des effets dont ont besoin des forces agissant au milieu des populations face à un ennemi asymétrique.

QUELLES MISSIONS POUR L'ARMÉE ?

10 Cette description de trois « armées » qui n'auraient en commun que leur inadaptation aux conflits contemporains est sans doute excessive. Elle échappe au moins à la langue de bois sur la *Revolution in Military Affairs* ou la *Transformation of Defence*⁹ qui embrument l'interrogation centrale : nos forces armées seront-elles adaptées à leurs tâches de demain ? Outre la dissuasion, qui ne sera pas discutée ici, cette adaptation exigera des choix difficiles au sein d'un triangle de missions difficilement compatibles à budget contraint : assurer la sécurité intérieure, d'abord ; gérer les crises extérieures, surtout ; faire face à une agression, peut-être. On s'inquiétera de ne pas trouver la prévention parmi ces missions, mais on considérera que c'est dans la mesure où elles sont effectivement préparées à leurs missions principales que les armées peuvent être utilisées dans une prévention dont l'essentiel repose hors des armées.

Agir par la force

Faire face à une agression, ou la prévenir par la force préemptive, c'est « décider par la force armée ». Dans ce mode d'usage de la force, celui du XIX^e siècle et de la première partie du XX^e, le pouvoir civil, dépassé par ses échecs politiques, s'en remet momentanément à ses militaires pour détruire l'outil de combat adverse, dénoncé comme la clef de l'impasse politique. La mise en œuvre de telles actions de décision par la force est-elle aujourd'hui probable ? Peut-être pas à court terme – bien que le cas iranien donne à réfléchir – mais, dès l'examen du

9. *RMA* et *Transformation* sont des concepts lancés par le complexe militaro-industriel américain, supportés par le Secrétaire à la défense Donald Rumsfeld et convoqués par l'OTAN jusqu'à ce qu'ils aient montré leur inadaptation aux défis afghan et iraquien.

moyen terme, on voit poindre les risques d'inconséquence de quelque État délinquant, proliférant, terroriste ou maffieux. À plus long terme, c'est la montée de nouvelles puissances, notamment asiatiques, qui conduit à s'inquiéter : la France devra-t-elle défendre par la force sa part de ressources mondiales devenues rares ?

On ne peut donc exclure que, tôt ou tard, notre pays ait à nouveau besoin d'insérer, au sein d'une coalition atlantique ou européenne, des forces de combat classique au sol, capables de prendre et abattre la statue du dictateur, de forces aériennes pour préparer leur entrée sur le théâtre, protéger leur ciel et les appuyer, enfin des moyens logistiques lourds et étendus garantissant l'endurance de l'effort. L'autonomie d'entrée sur le théâtre et de maintien des lignes logistiques reposera sur les mêmes capacités en mer, autant dire sur celles d'une puissance maritime.

11

Gérer les crises

En attendant cet éventuel retour à la décision par la force, le quotidien des opérations de la France sera encore durablement la gestion des crises à bas ou moyen niveau de violence, dans un cadre international ou multinational. Le paradigme en est désormais commun : au lieu de céder la main au militaire, le politique agit lui-même au sein d'un espace dans lequel il maintient, grâce à la force armée, un contexte qui autorise son action politique et humanitaire. La permanence de ce type de gestion des crises est assurée par la persistance des crises elles-mêmes, principalement au Sud. On peut s'interroger sur l'endurance de la volonté de la France à contribuer activement à gérer ces crises, au nom de ses obligations internationales comme de son souci de maintenir un minimum de stabilité à proximité de ses ressources naturelles et sur ses voies de communications ; on doit surtout penser, bien que cet argument soit tu, que nous continuerons, comme les autres pays occidentaux, à nous efforcer de contenir loin du Nord riche sa contestation montante par la misère, le ressentiment et la convoitise du Sud.

Le volet militaire de cette gestion des crises repose essentiellement sur un contrôle de l'espace au niveau minimum de violence soutenu, chaque fois que ce contrôle est en difficulté, par des moyens d'intervention en réaction capables d'une force à la fois maîtrisée et décisive. Le contrôle demande d'importants effectifs d'infanterie bien protégée tandis que l'intervention met en œuvre des blindés, des hélicoptères armés et un appui aérien adroitement adapté.

Contribuer à la sécurité intérieure du territoire national

S'ils sont intrigués par les incertitudes sur l'avenir ou émus par les crises lointaines, nos concitoyens sont avant tout préoccupés par leur sécurité immédiate, celle qui fait échec aux menaces intérieures. Il était exclu dans les pays démocratiques, jusqu'il y a peu, que les forces armées y soient impliquées. La montée du crime organisé, le développement des phénomènes migratoires et, depuis six ans, la mondialisation du terrorisme ont saturé les forces de sécurité intérieure et y légitiment peu à peu la participation des forces armées, notamment dans les tâches frontalières – terrestres et maritimes – et dans une certaine surveillance de l'espace intérieur, en particulier le ciel et les réseaux de transport.

12

Dissuader ?

Nous ne discuterons pas le fondement de la force de dissuasion, qui n'est pas du domaine du raisonnement mais de la conviction, sinon de la foi : une conviction indémontrable de paralyser son adversaire par la menace nucléaire. Conviction politique, plutôt que militaire, que la France ne semble pas devoir renier. Littéralement indiscutable donc quant au fond, la dissuasion mérite néanmoins examen quant aux solutions.

La France aurait pu faire le choix d'une dissuasion fondée sur des missiles basés à terre, sur son sol, solution compatible d'un système de défense se limitant à la sûreté du territoire. Mais elle accepte l'héritage d'armes tirées d'avions ou de sous-marins en immersion. Ces armes ne peuvent être mises en œuvre qu'au sein d'une Armée de l'air et d'une Marine structurées, offrant les ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre et à la protection de plates-formes complexes par des équipages d'élite. Nous pourrions certes supprimer une des deux composantes nucléaires : c'est parce qu'elles perçoivent un risque existentiel derrière une telle option que la Marine et l'Armée de l'air défendent avec tant d'énergie (et de bons arguments) leurs unités nucléaires.

QUELLE ARMÉE DEMAIN ?

Sur la base de ce minimum nucléaire, quels peuvent être les choix de nature, de structure et de format pour chacune de nos trois armées et pour l'ensemble de l'outil militaire ? Dilemme de l'équilibre entre les

trois modes contemporains d'usage de la force : devons-nous privilégier la décision par la force, la maîtrise de la violence en crise extérieure ou la sécurité intérieure du territoire ? Équilibre délicat à une époque où la limitation des ressources financières et surtout humaines ne permet pas de conserver la capacité simultanée à remplir ces trois missions au plus haut niveau de rendement.

Équilibre qui suppose donc des choix. L'Armée de terre, libre du préjugé nucléaire et « armée d'emploi » des crises contemporaines, n'hésiterait pas, s'il lui en était donné la liberté et les moyens – financiers et humains –, à tout miser ou presque sur les outils de ses missions du moment. L'Armée de l'air et la Marine au contraire, liées au passé par la dissuasion, demeurent hésitantes à sacrifier un outil de décision par la force qui pourrait manquer demain au pays, au profit de moyens de gestion des crises actuelles dans lesquelles elles sont moins directement impliquées que leur consœur terrienne.

13

Une Armée de terre déterminée par les opérations de maîtrise de la violence

Les structures et la doctrine de l'Armée de terre évoluent au fil du retour d'expérience des opérations en cours. Au contraire, taillés pour la décision par la force, ses équipements demeurent éloignés du besoin de gestion des crises. Dans quelle proportion doit-on – et peut-on – les remplacer pour armer des forces plus agiles – mais tout aussi protégées, et là est la difficulté ? Forces conçues pour cette combinaison du contrôle de l'espace et de la réaction/intervention qui constitue le cœur de la maîtrise de la violence. Forces dont les caractéristiques principales sont les effectifs d'une infanterie bien protégée, la précision et la réversibilité de feux modulables, et l'excellence de la coordination entre les deux – et avec les forces aériennes – par la maîtrise de l'information.

Si l'Armée de terre adoptait un tel modèle, pourrait-on préserver, simultanément, un retour à moyen terme à la décision par la force contre des États délinquants ? Par le maintien d'une sorte de « conservatoire » de l'usage classique de la force, noyau de sa remontée en puissance ? Le compromis qui se dessine est certes celui d'une réduction des forces de manœuvre mais aussi de leur adaptation à un engagement en contrôle de l'espace, sans trop éroder leurs capacités à l'action de force. L'Armée de terre prononce en outre un effort important en matière d'acquisition et de maîtrise de l'information au plus bas niveau d'exécution, comme le montre son investissement dans

les drones tactiques performants et dans les systèmes de gestion de l'information tactique. Reste l'obtention des effectifs d'infanterie, défi nécessaire face à la démographie et à la surface de nos théâtres d'intervention, mais défi difficile dans le contexte budgétaire et de ressources humaines français. Si une telle réforme était réussie, l'Armée de terre en serait tout naturellement adaptée à la sécurité intérieure du territoire, dont le premier besoin est celui des effectifs.

Une Armée de l'air formatée

par les perspectives de retour à la décision par la force

14 L'Armée de l'air constitue le vecteur de projection initiale des opérations et participe à l'entretien de leurs capacités opérationnelles. À ce titre le format de sa flotte de transport est déterminé par le nombre et l'éloignement des opérations que notre pays souhaitera gérer simultanément. La flotte réduite de cinquante A-400M¹⁰ commandés à ce jour limitera ces ambitions.

En dehors de cet aspect essentiel de mobilité, l'Armée de l'air demeurera sans prise directe sur la gestion militaire des crises contemporaines tant qu'elle demeurera prioritairement tournée vers la défense aérienne et surtout tant que l'Armée de terre conservera l'emploi de la majorité des aéronefs à voilure tournante. En effet, ces opérations exigent un appui des troupes au sol permanent, souple et précis, capable de renforcer soudainement et de manière maîtrisée un dispositif de contrôle de l'espace momentanément surclassé.

L'armement air-sol modulaire, surtout quand sera disponible sa version guidée laser, constitue un progrès important dans cette direction, mais les aéronefs de combat dont dispose l'Armée de l'air en sont des vecteurs coûteux et à la permanence médiocre. L'efficacité de cet appui vital pour les troupes au sol engagées en maîtrise de la violence nécessiterait un appareil dédié, peut-être lent mais endurant, tirant pleinement profit des capacités *stand-off* et de la manœuvrabilité de ce nouvel armement. Cependant, dans le contexte budgétaire actuel, un tel aéronef ne pourrait que venir en substitution d'avions de combat actuellement en ligne. Or le pré-requis nucléaire impose aux forces aériennes un format minimum qu'on peut évaluer à environ cinq escadrons. Suffisante pour les tâches de défense aérienne du territoire tant que ne réapparaîtrait pas un véritable adversaire aérien, une aussi faible capacité de combat est difficilement envisageable dans

10. Avion de transport européen combinant les capacités tactiques et stratégiques.

l'éventualité d'un retour à la guerre aérienne. Cette perspective d'une remontée en puissance des forces aériennes, plus lente et coûteuse que celle d'un corps de bataille terrestre, rend en effet difficile d'envisager de descendre en dessous d'une dizaine d'escadrons de combat, chiffre d'ailleurs considéré comme le plancher d'une force aérienne qui compte dans le monde.

Une Marine à l'image des ambitions de la France

Plus encore que pour l'Armée de l'air se pose le choix de la possession par la France d'une Marine qui, dans dix ans, compte encore dans le monde.

Nous admettons que le service, le soutien et la protection des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins imposent à la Marine de disposer d'un nombre au moins égal de sous-marins d'attaque et d'un nombre de navires de combat au moins équivalent à celui des sous-marins. Sans pour autant constituer une flotte de haute mer crédible, cette douzaine de navires serait inadaptée aux tâches de sécurité du territoire et aux missions de l'État en mer. Celles-ci nécessiteraient de conserver, puis de renouveler les sept frégates de surveillance et la vingtaine de navires de moins de 1 000 tonnes qui y sont affectés.

15

Au-delà du noyau péri-nucléaire et de ces exigences de sauvegarde maritime¹¹, faut-il tailler la Marine pour la gestion des crises contemporaines, pour la lutte contre le terrorisme et contre l'immigration clandestine, au détriment d'une guerre navale chimérique ? Nos marins font déjà des efforts d'ajustement à l'action – nouvelle – de la mer vers la terre, comme l'adaptation des sous-marins Barracuda¹² à la surveillance côtière et à l'action dans les eaux peu profondes, ou l'équipement des BPC¹³ en systèmes conçus contre les menaces asymétriques, ou encore la mise en ligne de frégates dédiées à l'action contre la terre. Faut-il aller plus loin en remplaçant une partie de la marine de haute mer actuelle par une flotte spécialisée dans les menaces asymétriques, notamment côtières, ne conservant que les bâtiments de combat nécessaires à la dissuasion et à son environnement ? Une telle option rendrait probablement la Marine plus efficace dans la protec-

11. La « sauvegarde maritime » est le concept spécifiquement français qui désigne l'ensemble des missions, civiles et militaires, qui visent à assurer la protection et la sécurité des approches maritimes du territoire national.

12. Nom du programme qui prépare la série de sous-marins nucléaires d'attaque Suffren qui devrait équiper la Marine nationale à partir de 2016.

13. Bâtiments de projection et de commandement.

tion de nos côtes et plus pertinente dans les crises contemporaines, en outre peut-être moins coûteuse. Mais elle ferait peser des risques préoccupants sur une remontée en puissance vers une marine de guerre, plus difficile encore que celle d'une force aérienne, surtout si l'on souhaitait en retrouver toutes les composantes : lutte anti-navire, anti-aérienne et anti-sous-marine ; composante aéronavale, hélicoptères embarqués et patrouille maritime ; sous-marins d'attaque et force amphibie.

16 Ces choix sur l'avenir de la Marine soulèvent en fait à nouveau le dilemme qui a hanté l'histoire militaire et l'histoire tout court de notre pays : quelles sont les ambitions de la France en mer ? Question qui revient à une interrogation plus profonde : quelle est l'ambition de notre pays au niveau mondial ? À une époque de concurrence entre les capacités stratégiques maritimes et aériennes, un pays qui a hésité toute son histoire à s'affirmer sur l'eau, qui ne représente désormais plus 1 % de la population ni même 4 % de la richesse mondiale, envisage-t-il de s'équiper désormais des moyens de faire valoir sa volonté sur toutes les mers ? Ou se résout-il à ne plus constituer qu'un élément d'une force maritime représentative d'intérêts plus larges, plus riches et plus forts ? La controverse sur les porte-avions est au centre de cette question : une armée de l'air puissante permet de participer à des actions de force presque partout dans le monde ; seule une force aéronavale permet de le faire seul, où et quand on le souhaite.

L'interarmées : nec pluribus impar

Bien qu'ils portent sur chacune des armées, les choix décrits plus haut seront des décisions interarmées. Les opérations contemporaines imbriquent en effet toujours plus étroitement les actions des trois armées tout en accusant leur personnalité respective et en mettant en avant la composante terrestre. Ce mouvement contradictoire d'imbrication et de diversification se traduit par un creusement des cultures tactiques, voire sociales, compensé par une mutualisation interarmées des moyens de commandement et de soutien : depuis longtemps en matière de santé, de carburants, de renseignement militaire et d'opérations spéciales ; depuis peu dans le soutien des aéronefs ; bientôt dans la gestion, voire l'emploi, des voilures tournantes ; sans doute un jour les commissariats, mais dès aujourd'hui par la gouvernance unifiée des budgets d'équipement et surtout, depuis longtemps, la conduite des opérations. Cet effort interarmées est certes imposé par le politique mais largement admis comme nécessaire par les militaires, tant

qu'il ne contrarie pas l'adaptation à leurs environnements spécifiques.

Sous cet angle, tout en conservant leur personnalité et la spécificité de leurs missions et de leurs traditions, les armées françaises méritent de plus en plus d'être vues par la Nation comme cette Armée unique, perception civile de la partie militaire de l'instrument de défense, au service de leur sécurité et du rayonnement de leur pays. Du moins pour autant qu'elle conserve une existence nationale indépendante.

Qu'il s'agisse de se battre ou de gérer les crises, les opérations sont désormais toutes inter- ou multi-nationales, et leur contingent français n'y préserve pas toujours un rôle ni même une identité autonomes. L'Armée française n'est plus qu'exceptionnellement un acteur indépendant en opération.

17

Plus généralement, l'analyse présentée plus haut suggère que notre pays n'a plus la capacité à occuper seul l'ensemble du registre d'emploi de la force. Faut-il renoncer à certaines fonctions, ou les partager entre alliés ? Le dilemme se pose depuis longtemps pour les forces navales, notamment en matière aéronavale avec les Britanniques. Au-delà du positionnement qualitatif sur le spectre d'emploi de la force, se présente le défi quantitatif de menaces mettant en jeu des démographies incomparablement plus puissantes que la nôtre. Pour faire nombre, ne va-t-il pas falloir faire bloc ?

Cela voudrait dire que nous mettrions progressivement en commun, à travers les mécanismes de l'OTAN ou plus probablement de l'UE, nos systèmes au moins de commandement (déjà engagés dans cette voie), peut-être de soutien (à peine touchés à ce jour), voire de formation (en retard pour des raisons culturelles et juridiques). Dans cette hypothèse, nos forces armées, déjà diluées dans les opérations, seraient alors en permanence intégrées dans un ensemble plus vaste, comme le sont déjà d'autres pans de notre souveraineté nationale, telle notre monnaie, autre attribut régalien, naguère encore considéré comme intransférable.

Mais alors, quelle Armée européenne ?

R É S U M É

Après les drames de la décolonisation et le sommeil de la guerre froide, les armées françaises sont confrontées à la gestion des crises contemporaines face aux menaces asymétriques et astreintes à la protection de leurs concitoyens face au terrorisme. Terriens, marins et aviateurs s'adaptent de manière différente à ces risques nouveaux, sans perdre de vue le retour à un emploi plus radical de la force, si une menace sur nos intérêts vitaux y contraignait notre pays. Notre Armée peut-elle faire face, seule, sous contrainte budgétaire et démographique, à une telle diversité de défis ?